

## Pourquoi changer son vieux lecteur XIRING



DANS CE  
NUMÉRO :

Pourquoi  
changer de TLA

1

Les infirmières  
défendues

2

Bonjour, nous vous avons informé, il y a quelques semaines, que certains d'entre vous qui possèdent encore un vieux TLA de marque XIRING (voir photo ci-contre) devront le changer assez rapidement.

L'évolution des modifications imposées par la CNAM feront que ces TLA ne pourront plus fonctionner !

Il n'y aura aucune mise à jour et donc, vous ne pourrez plus travailler avec cet outil.

En effet, la nouvelle version du cahier des charges de SESAM VITALE imposera une version récente des boîtiers de télétransmission, afin de pouvoir intégrer la nouvelle génération des cartes vitales qui sont mises en place depuis peu.

La nouvelle version offre une sécurisation accrue de la facturation et une accélération de la lecture



TLA XIRING OBSOLETE

des cartes.

Elle permet la lecture de la date de fin des droits en ALD.

Elle permettra la lecture des cartes Vitale 2 avec numéro de série étendu (passage de 8 à 12 caractères du numéro de série).

Avec notre expérience au sein du cabinet nous vous recommandons de choisir un TLA VITAL ACT 3S version 1.40 qui, avec une batterie rechargeable, vous permettra de ne plus courir après les

piles ...

Les autres boîtiers TLA comme ESKAPAD sont certes sympas, mais ont une fiabilité très aléatoire avec des pannes d'écrans et de pertes de charges de batteries ...

Au niveau prix renseignez-vous auprès du cabinet. Nous vous proposerons soit la location avec option d'achat soit l'achat.

Je vous conseil la location pour le SAV durant toute la durée de location ...

J-L FERRACCI



**TLA compatible et  
évolutif  
VITAL ACT 3S**

## Les médecins généralistes prennent la défense des infirmières libérales

Depuis des années, les professionnels de santé en général, et les infirmières libérales notamment, soulignent **la responsabilité des médecins dans les problèmes**, qu'ils peuvent rencontrer au quotidien. Aujourd'hui encore, la réforme de la Santé Publique en France a renforcé ce sentiment d'opposition entre les médecins d'une part et les autres professionnels de santé d'autre part. Que n'a-t-on pas lu sur la création de nouveaux postes d'assistants médicaux ? Destinés à libérer du temps médical pour le médecin généraliste, **ces assistants médicaux ont suscité l'indignation de nombreuses infirmières libérales** notamment. Elles dénoncent ainsi l'éventualité que cette nouvelle profession ne constitue à terme une forme de concurrence déloyale avec un glissement des tâches. De même, certains professionnels de santé se sont étonnés que cette disposition ne soit accessible qu'aux médecins eux-mêmes et non aux pharmaciens, kinés et autres dentistes. Les mêmes griefs se sont fait entendre s'agissant de **l'ambition publique de renforcer et de développer la télé-médecine**. Des mesures concrètes ont été prises pour inciter les médecins à se mobiliser en la matière, et de nombreux syndicats se sont offusqués que les autres professionnels de santé ne soient pas aussi directement impliqués. Opposition traditionnelle, la relation médecin – professionnel de santé en général, et la relation médecin – infirmière libérale en particulier, constitue bien un motif (légitime ou non ?) de revendications. Pourtant, les mentalités évoluent, et cette évolution devrait permettre non seulement d'apaiser le climat social dans le domaine de la santé mais aussi d'améliorer la prise en charge des patients. C'est ce que confirme **les propos du Dr Fabien Quedeville, médecin généraliste installé à Chilly Mazarin et ancien président du Syndicat National des jeunes médecins généralistes**.

Constatant que les médecins généralistes doivent faire face à une demande de plus en plus importante, Mr Quedeville refuse de parler de « souffrance » des médecins mais préfère s'attacher à décrire le quotidien des patients. : « **Celui qui souffre, c'est le patient qui ne trouve plus de réponses quand il a un problème de santé. Tout repose sur le médecin, notamment le médecin traitant, et pas toujours à bon es-cient.** »

Comme l'ont déjà fait, à plusieurs reprises, infirmières libérales et professionnels de santé, le médecin généraliste explique que si la coopération entre les professionnels de santé existe en théorie, la réalité est bien différente : « **Quel médecin, qui est isolé aujourd'hui, a envie de passer par ces protocoles ? Il faut simplifier les choses.** » Et le médecin rejoint les revendications des infirmières libérales sur ce seul sujet de la simplification, il tient à souligner le rôle de chacun, en balayant l'idée que le médecin généraliste devrait tout contrôler. Bien au contraire, il insiste sur la nécessité de simplifier la coopération entre les différents acteurs et même d'élargir la délégation en soulignant : « **Il faut un vrai premier recours organisé, avec différents acteurs : les sages-femmes, les infirmiers, les pharmaciens, les kinés, etc. Dans les campagnes, quand vous n'avez pas de médecin pour vous soigner, mais que vous avez des pharmaciens et des infirmiers qui se coordonnent avec un médecin, et que cette équipe prend en charge des populations, des problèmes de santé, tout fonctionne.** »

Ce n'est pas la première fois, qu'un médecin généraliste rappelle la place plus importante que doivent occuper les infirmières libérales notamment, mais cela souligne surtout une évolution de la profession. Les médecins généralistes ne s'engagent pas sans raison pour soutenir certaines des revendications infirmières, mais ils prennent conscience qu'ils ne pourront pas résister seuls face à une autre menace, que décrit parfaitement le docteur Quedeville : « **Les médecins généralistes croient qu'ils sont irremplaçables. Non, nous ne sommes pas irremplaçables ! Les médecins scolaires ont disparu, les pédiatres de ville disparaissent...(…) Quand vous voyez que Doctolib va faire de la vidéo consultation... Combien de cabinets de médecine générale sont équipés pour en faire ? Il y aura toujours des médecins, mais sous quelle forme ? Seront-ils toujours installés en ville ? Est-ce qu'on va passer par des plateformes ? De la vidéo consultation ? »**

Pour pouvoir résister à ces nouvelles menaces, le médecin souligne qu'il est essentiel de promouvoir les compétences et les aptitudes des infirmières libérales et de tous les autres professionnels de santé. Il s'agit bien d'une évolution des mentalités, qui indirectement peut servir la cause infirmière. Tout dépendra désormais de la résonance que ces propos et bien d'autres pourront susciter au sein du corps médical, mais peut-être est-ce le début d'une nouvelle ère, celle où médecins, infirmières libérales et tous les autres acteurs du système de santé vont se concerter pour un objectif unique : une meilleure prise en charge et un meilleur suivi des patients.